

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 6 Novembre 2023

Membres du conseil d'école	Qualité	Emargement présence Le 06/11/2023	Emargement Approbation du PV Du 03/07/2023	Membres avec voix consultative présents
Sabine Goguillon	Professeur	X	X	Néant
Charlotte Colot	Professeur	X	X	
Mathilde Bury	Professeur	X	X	
Jocelyn Somon	Directeur Professeur	X	X	
Adèle Lefèbvre	Professeur	X	X	
Marie-Laure Devillers	Inspectrice de l'EN	<i>Excusée</i>		
Pascal Noyon	Maire	X	X	
Maryse Bernard	1 <sup>er</sup> adjointe	<i>Excusée</i>	X	
Christelle Demanet	Conseillère municipale	X	X	
Didier Domisse	Conseiller municipal	X	X	
Chantal Naert	Députée Départementale de l'EN	X	X	
Natacha Bujia	Représentante des Parents d'élèves	X	X	
Angèle Garbe	Représentante des Parents d'élèves	X	X	
Lloyd Cavro	Représentante des Parents d'élèves	X	X	
Virginie Evrard	Représentante des Parents d'élèves	<i>Excusée</i>	X	
Maud Brulé	Représentante des Parents d'élèves	<i>Excusée</i>	X	

### Ordre du jour :

- 1) Présentation et bilan des élections
- 2) Les effectifs et la projection pour l'avenir
- 3) Le règlement intérieur
- 4) Les évaluations nationales et le portrait statistique de l'école
- 5) Les actions pédagogiques et éducatives du projet d'école entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement
- 6) Les conditions d'intégration des enfants handicapés
- 7) L'utilisation des moyens alloués à l'école
- 8) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire
- 9) La restauration scolaire
- 10) L'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école
- 11) Questions et propositions proposées par les parents d'élèves

Début de séance : 17h30

## 1) Présentation des membres du nouveau conseil d'école

### Compte-rendu des élections

Campagne	2023 - 2024
Type d'établissement	Écoles primaires
Catégorie	SANS OBJET
Commune (Département)	FELLERIES (Nord)

#### Participation

Modalité de vote	A l'urne et par correspondance
------------------	--------------------------------

Résultats bruts	
Nombre d'inscrits	132
Nombre de votants	63
Nombre de votes blancs ou nuls	6
Nombre de suffrages exprimés	57
Taux de participation	47.73%

#### Résultats

Nombre de sièges à pourvoir	5
Quotient	11.40

#### Répartition détaillée des sièges

Liste	Nombre de candidats	Nombre de suffrages	Sièges attribués	Plus âgé	Total
F.C.P.E.					
P.E.E.P.					
U.N.A.A.P.E.					
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES					
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC	5	57	5		5
LISTES D'UNION					
TOTAL TOUTES LISTES	5	57	5	0	5
Nombre de sièges pourvus	5				

Sont élues représentants de parents pour l'année 2023/2024 :

- Madame Natacha Bujia
- Madame Virginie Evrard Rossignol
- Madame Maud Brulé
- Madame Angèle Garbe
- Madame Lloyd Cavro

## 2) Les effectifs et projections

Répartition par niveau 2023-2024	Prévisions par niveau 2024-2025	Réparti 2
<b>CYCLE I</b> 31	<b>CYCLE I</b> 32	TPS/PS - 2/10
TPS 2	TPS 6	MS/GS - 10/9
PS 10	PS 6	CP/CE1 - 11/6
MS 10	MS 10	CE1/CE2 - 8/1
GS 9	GS 10	CM1/CM2 - 1:
<b>CYCLE II</b> 36	<b>CYCLE II</b> 34	<b>TOTAL</b>
CP 11	CP 9	Répartiti 2
CE1 14	CE1 11	Actuelleme bénéfici
CE2 11	CE2 14	
<b>CYCLE III</b> 23	<b>CYCLE III</b> 24	
CM1 13	CM1 11	
CM2 10	CM2 13	
<b>TOTAL</b> 90	<b>TOTAL</b> 90	

Les effectifs sont en baisse par rapport aux prévisions faites en 2022 (90 élèves au lieu de 98). 90 élèves sont prévus en 2024/2025.

Libellé	Niveaux	Nb d'élèves
CYCLE 1 MS GS	MS - GS	19
CYCLE 1 PS-TPS	TPS - PS	12
CYCLE 2 CP CE1	CP - CE1	17
CYCLE 2-3 CE1 CE2	CE1 - CE2	19
CYCLE 3 CM	CM1 - CM2	23

### **L'équipe éducative:**

- Une AESH est attachée à l'école, Madame Nancy Christiaens
- Madame Noémie Férasse remplacée actuellement par Charlotte Collot.
- Madame Laure Engelsbach, professeur le lundi en CM.
- Madame Elodie Prédalle sera la nouvelle ATSEM en remplacement de Corinne Wastiaux. Monsieur Somon demande à ce que l'emploi du temps de Madame Elodie Parédalle, Atsem, lui soit adressée.

### **3) Le règlement intérieur**

Aucun changement n'a été opéré pour l'année 2023/2024. Il avait été adopté à la majorité en 2022.

**Le conseil adopte -t-il le règlement intérieur ? VOTE POUR :12 VOTE CONTE :0**

**Les nouvelles dispositions sont adoptées à la majorité – à l'unanimité – ne sont pas adoptées**

### **4) Les évaluations nationales et le portrait statistique de l'école**

#### **Les évaluations**

Trois niveaux sont concernés : les CP, les CE1 et les CM1.

Ces évaluations ont un double intérêt.

Pour l'élève d'abord : identifier certaines difficultés scolaires et donc adapter le travail pour la réussite de l'élève

Pour l'équipe pédagogique : remettre en question des pratiques et identifier des manques

M Somon explique que des tableaux comparatifs depuis 2019 jusqu'à 2022 ont été proposés à l'analyse ce qui permet de suivre une cohorte d'élèves.

Pr exemple, en résolution de problèmes, compétence très moyennement réussie, nous observons une progression positive qui montre que cette difficulté a bien été prise en compte par l'équipe.

**Exemple : suivi des élèves nés en 2014 et 2013**

**Compétence : résolution de problèmes**

Elèves nés en 2014		
CM1(2023)	CE1(2021)	CP(2020)
63%	27.8%	52.9%
Elèves nés en 2013		
CM1	CE1(2020)	CP(2019)
Néant	66.7	50

#### **Portrait statistique de l'école**

Présentation de ce portrait par monsieur le Directeur.

Annexée au PV.

### **5) Les actions pédagogiques et éducatives du projet d'école entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement .**

- **L'élaboration du nouveau projet d'école 2024/2029 qui vous sera présenté lors du 2d conseil d'école**

#### **Points d'appui :**

- L'exploitation et analyse des évaluations nationales CP/CE1/CM1/6<sup>e</sup> en conseil de cycle.
- L'exploitation de l'évaluation externe d'école de 2023
- Le bilan du projet d'école 2017/2022
- Les aides pédagogiques complémentaires

- **Le dispositif « Notre école, faisons - la ensemble »** : l'équipe éducative organisera une concertation de la communauté éducative afin de dégager des priorités et mettre en place un plan d'action. Le projet pourra être subventionner par le fonds d'innovation pédagogique.
- Outre le projet d'école, l'année 2023/2024 transitoire. Ce projet s'appuiera de nouveau sur le **PEAC**, projet éducation artistique et culturel de l'année. Le thème central est la découverte des continents. Ce projet est transversal et touche aux domaines de la littérature, des arts plastiques, de l'histoire, du sport, du développement durable.

Le PEAC (projet d'éducation artistique et culturel)

P1 : l'Europe

P2 : Antarctique et Arctique

P3 : l'Asie

P4 : l'Amérique

P5 : l'Afrique

- **Les évènements qui ponctueront l'année et complèteront ce projet :**

- ✓ Le spectacle de Noël : le vendredi 15 décembre après-midi, coût : 550€
- ✓ Exposition de Noël le 19 décembre
- ✓ Gouter de Noël avec passage du Père Noël et troc cadeau: vendredi 22 décembre
- ✓ Les boîtes de Noël
- ✓ La soirée cabaret(date à définir) ou autre évènement.
- ✓ La fête des parents courant mai.
- ✓ Fête de fin d'année le samedi 29 juin sur le thème de l'Afrique
- ✓ Participation à la commémoration du 11 novembre et du 8 mai.
- **Les actions éducatives**
- ✓ Les boîtes de Noël
- ✓ L'escrime aura lieu durant la période 2 les mardis de 8h30 à 10h30 en salle des fêtes et de 10h50 à 11h30 en maternelle.
- ✓ La natation à la piscine du Valjoly
- ✓ La Chorale en cycle 1, 2 et l'atelier Chant'école en cycle 3 en collaboration avec Sohel Denis, intervenante musicale de la 3CA. Le spectacle préparé est « Sacré Gamine »(Joséphine Baker).
- ✓ Sortie au mus'verre dans le cadre du projet artistique
- ✓ La semaine des maths
- ✓ Une visite du musée du verre de Sars Poteries
- ✓ Divers concours comme les petits champions de la lecture ou Mathador
- ✓ Le cross du collège

**Le conseil adopte -t-il cet avenant au projet d'école ? VOTE POUR : 12 VOTE CONTE : 0**

**L'avenant au projet d'école 2017/2022 est adopté à la majorité – à l'unanimité – n'est pas adopté**

**6) Les conditions d'intégration des enfants à besoins spécifiques**

- 3 élèves sont suivis ou seront suivis par un dossier MDPH soit 3.3% de l'effectif et un dossier est en cours Les conditions d'accueil en maternelle se sont légèrement améliorées. Mais un parent d'élève se trouve toujours exclu car la rampe d'accès n'est pas aux normes et il ne peut donc entrer en maternelle.
- 11% des élèves sont signalés auprès du Réseau d'aide spécialisé de l'Education Nationale(RASED).
- 14% des élèves sont suivis par un projet personnalisé de scolarisation(PPRE)

**7) L'utilisation des moyens alloués à l'école et aménagement des écoles**

- Subventions communales
- Fournitures scolaires : La gestion de ce budget a été transféré à l'AEEF, association de gestion financière de l'école. Cette subvention se monte à 5 000€. Il reste aujourd'hui 1 097€. (Le détail est versé en PJ)
- Transport et sortie : 1800€ ont été alloués à l'AEEF pour cette année 2021/2022, reste 1 554,70€ . Sur le compte de l'association (AEEF), il reste au 6 novembre 2023 la somme de 4 288.34€

- Subventions associatives
- L'association des parents d'élèves a doté chaque classe de 150€.
- Monsieur Somon demande des informations concernant la dissolution de l'Amicale Laïque mais aucun membre du conseil n'est en mesure de répondre
- Aménagement des écoles (voir paragraphe sécurité)

## 8) Sécurité : évacuation Incendie et PPMS

- **Vigie Pirate**, A la suite de l'attentat terroriste à Arras, vendredi 13 octobre, le Gouvernement a décidé de renforcer la présence des forces de sécurité aux abords des établissements scolaires et de rehausser la posture Vigipirate au niveau le plus élevé « Urgence attentat » sur tout le territoire.  
Le plan Vigipirate se traduit par une plus forte sécurisation des écoles et des établissements scolaires :
  - Renforcement de la surveillance et contrôle des rassemblements aux abords des établissements ;
  - Renforcement de la surveillance aux abords des établissements ;
  - Renforcement du contrôle d'accès des personnes et des véhicules ;
  - Il est demandé à chacun de signaler tout comportement ou objet suspect, y compris aux abords des établissements.

L'équipe éducative renforcera donc sa surveillance et sera vigilante.

Dans ce cadre, l'accès à l'école élémentaire en dehors des heures d'accueil et de sortie se fera exclusivement par l'entrée de Monsieur Somon et Madame Lefèbvre. Une sonnette et une caméra seront installés par la commune. La commune a installé des barrières devant l'élémentaire portant le logo « vigie pirate attentat » afin d'empêcher tout stationnement, attroupement ou arrêt devant l'entrée principale.

Côté maternelle, la sécurisation est beaucoup plus compliquée. Néanmoins, La grille de maternelle sera être fermée par un cadenas. Les parents d'élèves patienteront à la grille et pourront seulement entrer avec l'autorisation de l'Atsem ou du professeur.

Monsieur Somon souhaite attirer l'attention des membres du conseil quant à la sécurisation des écoles. Monsieur Somon pense qu'il serait souhaitable de :

- Condamner définitivement l'accès à la cour de récréation par le couloir extérieur jouxtant la propriété de Monsieur Bernaert
- Remplacer les portails d'entrée et sortie des écoles car ils sont perméables (vétusté).
- Installer un film plastique à une hauteur de 2,5 en classe de maternelle
- Installer un signal permettant de mettre en place efficacement les PPMS .
- Réparer la centrale d'alarme de l'école élémentaire qui signale une erreur.

Concernant la mise en place des PPMS, Monsieur Somon a contacté Monsieur Catteaux, référent scolaire de la brigade de gendarmerie de Trélon. Il doit le contacter prochainement afin de convenir d'un rendez-vous afin d'évaluer les différents dispositifs.

- Incendie : 3 exercices par an seront faits.  
1 exercice a été fait en maternelle. Aucun en élémentaire car la centrale signale une erreur.  
Monsieur Somon demande à ce que la centrale incendie soit réparée car elle affiche un message d'erreur. La commune en prend note.
- Les ppms confinement et attentat intrusion ont été révisés par M Somon. Un exercice attentat intrusion aura lieu avant les vacances de Noël. Il sera préparé par l'équipe enseignante.  
Monsieur Somon explique que le PPMS est inopérant en maternel du fait des nombreuses surfaces vitrées non occultées.
- Sécurité devant l'école : le stationnement des voitures est maintenant dans l'ensemble régulé et moins anarchique grâce aux marquages au sol.

**9) La restauration scolaire**

Une nette amélioration a été remarquée. Aucune autre remarque particulière.

**10) L'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école**

M Somon demande à ce que l'école soit prévenue de l'utilisation de locaux scolaires durant les vacances.

**11) Questions et propositions proposées par les parents d'élèves**

Madame Natacha Bujia, représentante des parents d'élèves en maternelle, adresse une lettre de doléances concernant des éménagements en maternelle. La Commune en prend note et donnera des réponses lors du prochain conseil. Madame Bujia remarque que bon nombre des doléances ont déjà été évoqué lors de ce conseil.

Le président,

M SOMON



La secrétaire de séance,

Mme LEFEBVRE



Pièces annexées au procès-verbal :

- Extrait livre banque
- Bilan fourniture
- SRAES